

Décision

Générale

colonial

Décision n° 8 du 6 janvier 1960 :

n° 8

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 30/01/1960

Date de publication
6 janvier 1960

Date du numéro
30 janvier 1960

TEXTE INTÉGRAL

Mlle Victor Anna, matrone auxiliaire en service au Ministère de la Santé publique et des Affaires sociales, est licenciée de son emploi pour fautes lourdes répétées. Mlle Victor Anna aura droit à une indemnité compensatrice de congé payé égale à trente-trois jours de salaire. La présente décision prendra effet du lendemain de sa notification.